



## Fiche Signalétique (GHS)

### 1. IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

Nom du produit: NipsIt INSIDE® 600 Insecticide

Numéro d'homologation, Loi sur les 28975  
produits antiparasitaires:

Référence(s) VC: 1764, 2049, 2100

Synonymes V-10170 5 FS Insecticide

Produit signalément: Traitement de Semences Insecticide

*NipsIt INSIDE®* est une marque déposée de Valent U.S.A. LLC

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Usage recommandé Utiliser conformément aux instructions de l'étiquette

Restrictions conseillées pour l'utilisation Pas d'information disponible

#### Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétique

**FABRICANT/DISTRIBUTEUR**  
VALENT CANADA, INC.  
Unit 201 230 Hanlon Creek Blvd.  
Guelph, Ontario N1C 0A1  
(519) 767-9262  
www.valent.ca

**NUMÉROS de TÉLÉPHONE d'URGENCE**  
URGENCE SANTÉ OU  
DEVERSEMENT (24 h):  
(800) 682-5368  
TRANSPORTS (24 h): CHEMTREC  
(800) 424-9300 ou (202) 483-7616

24 Numéro de téléphone d'urgence 800-682-5368  
24h / 24 :

Restrictions on emergency number Aucune

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification** Selon le SIMDUT 2015 par Ce produit a été classé selon les directives de 2015 de Santé Canada et la mise en œuvre du SGH (Révision 5) sous HPR et HPA.

Acute toxicity - Inhalation (Dusts/Mists)	Catégorie 4
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B

#### Éléments pour les étiquettes

Danger

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368  
Numéro de révision: 2

N° de la fiche signalétique: CAN-0375  
Date de révision: 08-19-2019

**Déclarations sur les risques**

Nocif par inhalation  
Peut entraîner une réaction allergique cutanée  
Peut provoquer le cancer

**Precautionary Statements - Prevention**

Obtenir les instructions spéciales avant toute utilisation  
Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises  
Porter une des gants / une protection pour les vêtements / une protection pour les yeux / une protection pour le visage  
Éviter de respirer les poussières/buées/gaz/émanations/vapeurs/aérosols  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien aéré  
Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail

**Precautionary Statements - Response**

EN CAS d'exposition ou si vous êtes inquiet : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux  
Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette)

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux  
Avant toute utilisation, retirer les vêtements contaminés et les mettre au lavage

**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION: emmener la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer

**Precautionary Statements - Storage**

Garder sous clef

**Precautionary Statements - Disposal**

Évacuer le contenu et le contenant vers des installations d'élimination des déchets autorisées

**AUTRES INFORMATIONS**

Peut être nocif par ingestion. Très toxique pour la vie aquatique, effets durables. Très toxique pour les organismes aquatiques

**Unknown acute toxicity** 54.4 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue  
54.4 % of the mixture consists of ingredient(s) of unknown acute inhalation toxicity (gas)  
54.4 % of the mixture consists of ingredient(s) of unknown acute inhalation toxicity (vapor)

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****Substance**

Sans objet.

**Mélange**

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368  
Numéro de révision: 2

N° de la fiche signalétique: CAN-0375  
Date de révision: 08-19-2019

## Synonymes

V-10170 5 FS Insecticide.

Chemical name	CAS No.	Weight-%	Hazardous Material Information Review Act registry number (HMIRA registry #)	Date HMIRA filed and date exemption granted (if applicable)
Clothianidin	210880-92-5	47.8	-	-
Glycerine	56-81-5	1-7	-	-
Proxel GXL	2634-33-5	0.25	-	-

\* Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret commercial.

#### 4. PREMIERS SOINS

<b>Conseils généraux</b>	Show this safety data sheet to the doctor in attendance. EN CAS d'exposition ou si vous êtes inquiet : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.
<b>Inhalation</b>	Déplacez la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence de bouche à bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils.
<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les yeux ouverts et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et après les 5 premières minutes, continuer à rincer les yeux. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau savonneuse. Peut entraîner une réaction allergique cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes** Démangeaisons. Rashes. Hives.

#### Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

**Note aux médecins** May cause sensitization in susceptible persons. Traiter de façon symptomatique.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Suitable Extinguishing Media</b>	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
<b>Grand feu</b>	N'utilisez PAS de jet d'eau ni de ruisseaux droits.
<b>Unsuitable extinguishing media</b>	Ne pas répandre le matériau déversé avec des jets d'eau à haute pression.
<b>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique</b>	Product is or contains a sensitizer. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Produits de combustion dangereux:</b>	Peut former des substances toxiques telles que: dioxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, oxydes de soufre, oxydes d'azote, monoxyde de carbone, divers hydrocarbures, etc.
<b>Données sur l'explosion</b>	
<b>Sensitivity to mechanical impact</b>	Aucune.
<b>Sensitivity to static discharge</b>	Aucune.

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368  
 Numéro de révision: 2

N° de la fiche signalétique: CAN-0375  
 Date de révision: 08-19-2019

**Équipement de protection spécial pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre les incendies. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent.

**Autres informations** Se référer aux mesures de protection énumérées aux sections 7 et 8.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et mettre dans des contenants proprement étiquetés.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

### Précautions pour une manipulation sécuritaire

**Conseils pour une manipulation sans danger** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Avant toute utilisation, retirer les vêtements contaminés et les mettre au lavage.

### Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

**Conditions d'entreposage** Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Exposure Limits

Chemical name	Alberta	British Columbia	Ontario	Quebec
Glycerine	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>

### Sécurité intégrée appropriée

**Mécanismes techniques** Douches  
Points de lavage des yeux  
Systèmes d'aération.

### Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux** Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux (ou des lunettes étanches).

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Utilisez des tenues de protection appropriées.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
<b>General hygiene considerations</b>	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Écoulement libre visqueux liquide
<b>Couleur</b>	blanc
<b>Odeur</b>	Faible odeur caractéristique
<b>seuil d'odeur :</b>	Pas d'information disponible

### PROPRIETES

<b>pH</b>	<b>Valeurs</b> 5.7 - 6.7	<b>Remarques • Méthode</b> 1% dilution in water
<b>Point de fusion/congélation</b>	Donnée non disponible °C / °F	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	~ 100.000004768372 °C / 212 °F	
<b>Point d'éclair</b>	> 93 °C / > 200 °F	
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun à notre connaissance
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Donnée non disponible	
<b>Limites d'inflammabilité inférieure :</b>	Donnée non disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Densité gazeuse</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Densité relative</b>	1.26-1.27 g/mL	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Miscible/dispersibles dans l'eau	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Coefficient de partage</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Viscosité cinématique</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Viscosité dynamique</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance

### AUTRES INFORMATIONS

<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de ramollissement</b>	Pas d'information disponible
<b>Poids moléculaire</b>	Pas d'information disponible
<b>VOC (EPA METH.24) (G/L)</b>	Pas d'information disponible
<b>Liquid Density</b>	10.5-10.6 lb/gal
<b>Masse volumique apparente</b>	Pas d'information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.

<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Néant dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun connu suivant les informations fournies.
<b>Produits incompatibles</b>	Aucun connu suivant les informations fournies.
<b>Produits de décomposition nocifs :</b>	Peut former des substances toxiques telles que: dioxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, oxydes de soufre, oxydes d'azote, monoxyde de carbone, divers hydrocarbures, etc.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë:

Les informations suivantes sont pour cette formulation du produit.

Toxicité orale LD <sub>50</sub> (rats)	3,044 mg/kg	Catégorie de toxicité	III
Toxicité cutanée LD <sub>50</sub> (les rats)	> 5,000 mg/kg	Catégorie de toxicité	IV
Toxicité par inhalation LC <sub>50</sub> (rats)	> 2.13 mg/L	Catégorie de toxicité	IV
Irritation d'oeil (lapin)	Non-irritant	Catégorie de toxicité	IV
Une irritation de la peau (lapin)	Légèrement irritant	Catégorie de toxicité	IV
Sensibilisation de la peau (cobayes)	Non sensibilisant	Catégorie de toxicité	Sans objet

### CLASSIFICATION DES CANCÉROGÈNES

Chemical name	IARC	OSHA - Select Carcinogens	NTP :
Glycerine	N'est pas classée	Not Listed	N'est pas classée
Inert/Other Ingredients	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée
Clothianidin	N'est pas classée	Not Listed	N'est pas classée

### TOXICITÉ DU CLOTHIANIDIN TECHNIQUE

**SUBCHRONIQUE:** Le NOEL dans une étude de alimentation de rat de trois mois avec Clothianidin Technique était 27.9 mg/kg/jour (mâle) et 34.0 mg/kg/jour (femelle). Le NOEL dans une étude de alimentation de chien de 90 mois était 19.3 mg/kg/jour (mâle) et 21.2 mg/kg/jour (femelle). Dans une étude cutanée sous-chronique avec des rats, le NOAEL est >1.000 mg/kg/jour.

**CHRONIQUE/CANCÉROGÉNÉCITÉ:** Le Clothianidin NOEL pour une étude de deux ans de rat était 9.7 mg/kg/jour (femelle); pour une étude de dix-huit mois de souris c'était 47.2 mg/kg/jour (mâle); et pour une étude de douze mois de chien c'était 4.8 mg/kg/jour (mâle). Les principaux organes de cible étaient l'estomac, le rein, l'ovaire et le foie glandulaires. On n'a observé aucun effet oncogène dans les études de alimentation de rat de deux ans ou de souris de dix-huit mois.

**NEUROTOXICITÉ :** Clothianidin n'est pas une toxine neurale.

**TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT:** On n'a observé aucun effet tératogénique sur des rats ou des lapins. On a observé des effets développementaux passagers (ossification retardée) chez les lapins aux doses maternellement toxiques (100 mg/kg/jour). Le matériel technique est fetotoxique chez les études des animaux aux doses maternellement toxiques.

**PROCRÉATION:** On n'a observé aucun effet reproducteur chez les rats à la dose la plus élevée examinée (2500 ppm).

**MUTAGÉNÉCITÉ:** Les essais *in vivo* ont démontré que le matériel technique n'est pas mutagénique. Quelques essais *in-vitro* étaient positifs pour la mutagénicité. Les effets observés étaient *in-vitro* dus aux effets cytotoxiques. Le poids

d'évidence des essais sur les animaux entiers *in vivo* suggèrent que ce produit ne présente pas un risque mutagénique.

Se reporter à la section 2 pour un résumé des effets sanitaires adverses potentiels en cas d'exposition à ce produit. Se reporter à la section 15 pour la réglementation concernant ce produit.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>TOXICITÉ AVIAIRE:</b>	Les résultats suivants, obtenus d'études sur Clothianidine Technique, montrent que la toxicité pour le virus aviaire varie de pratiquement non toxique à légèrement toxique:  96-hr Orale LD <sub>50</sub> Bobwhite quail: >2,000 mg/kg 96-hr Orale LD <sub>50</sub> Mallard duck: 503 mg/kg 96-hr Dietary LC <sub>50</sub> Mallard duck: >5,200 ppm
<b>TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES:</b>	Les résultats suivants, obtenus d'études sur Clothianidine Technique, montrent qu'il est toxique pour les invertébrés aquatiques et pratiquement non toxique pour les poissons:  LC <sub>50</sub> 96-hr Bluegill: >117 mg/L LC <sub>50</sub> 96-hr Rainbow trout: >104 mg/L LC <sub>50</sub> 96-hr Sheepshead minnow: >102 mg/L EC <sub>50</sub> 48-hr Water flea: >119 mg/L LC <sub>50</sub> 96-hr Mysid: 0.053 mg/L 120-hr E <sub>b</sub> C <sub>50</sub> Freshwater Green Algae: 56 mg/L
<b>TOXICITE POUR D'AUTRES ORGANISMES NON VISES:</b>	Les informations suivantes, basées sur des études avec Clothianidin Technical, montrent qu'il est hautement toxique pour les abeilles:  LD <sub>50</sub> Orale à 48-h pour l'abeille de miel: 0.0038 ug (microgram)/abeille LD <sub>50</sub> Contact à 48-h pour l'abeille de miel: 0.044 ug (microgram)/abeille LC <sub>50</sub> À 7-jours pour le verde terre: 19 mg/kg sol sec

### Information supplémentaire au sujet de l'environnement:

Ce produit est toxique pour les abeilles. La poussière générée lors de la plantation des semences traitées peut nuire aux abeilles et aux autres pollinisateurs.

Toutes les graines déversées ou exposées doivent être incorporées dans le sol ou autrement nettoyées de la surface du sol. Les semences traitées sont toxiques pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

<b>Waste from residues/unused products</b>	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser les conteneurs vides.

## 14. TRANSPORTATION INFORMATION

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368  
Numéro de révision: 2

N° de la fiche signalétique: CAN-0375  
Date de révision: 08-19-2019

**Appellation réglementaire pour le transport terrestre:** Non réglementé pour le transport de sol domestique par US DOT ou Canada TDG.

**Guide des mesures d'urgence:** Sans objet

**DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :** UN 3082 Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Clothianidin), 9, III, Marine Pollutant

**Remarques:** •Emballage unique ou intérieure à moins de 5 L (liquide) ou 5 kg net (solides) exceptés de la réglementation sur les marchandises dangereuses – voir la disposition spéciale A197 de l'IATA.  
•Pour l'expédition U.S., Plan d'Urgence No. 171.

**DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :** UN 3082, Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Clothianidin), 9, III, Marine Pollutant

**Remarques:** •Emballage unique ou intérieure moins de 5 L (liquide) ou 5 kg net (solides) sont exclues de l'marchandises dangereuses - voir IMDG 2.10.2.7.  
•Pour l'expédition US, Plan d'Urgence No. 171.

**RÉFÉRENCE EMS :** F-A, S-F

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Règlementations sur la sécurité, la santé et l'environnement/particularités législatives quant à la nation pour la substance ou le mélange**

### PMRA INFORMATIONS SUR LES ÉTIQUETTES DE L'ARLA DIFFÉRENTES DES EXIGENCES DU SIMDUT ET DU GHS:

Les pesticides au Canada sont homologués par l'ARLA et sont soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la législation fédérale sur les pesticides. L'étiquette, telle que spécifiée dans la Loi sur les Produits Antiparasitaires, est le principal document à suivre pour la sécurité, l'utilisation et la manipulation. Ces exigences en matière d'étiquetage peuvent différer des critères de classification et des informations sur les dangers requis par le SGH du SIMDUT pour les fiches techniques et pour les étiquettes des produits chimiques non pesticides en milieu de travail. Les informations de danger suivantes sont obligatoires sur l'étiquette du produit:

**Mot-indicateur de l'ARLA** • Avertissement

**Informations sur les dangers des étiquettes de pesticides de l'ARLA:** Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée Évitez de respirer les vapeurs ou le jet. Garder hors de la portée des enfants.

Chemical name	LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES - CANADA:	LISTE EXTÉRIEURE DES SUBSTANCES - CANADA:	EINECS:
Glycerine	Present		Present
Proxel GXL	Present		Present

Se reporter aux sections 2 et 11 pour les informations concernant les risques sanitaires associés à l'exposition à ce produit.

**Règlements relatifs aux pesticides:** Tous les pesticides sont régis par la Loi sur les produits antiparasitaires. Par conséquent, les règlements présentés ci-dessous ne sont pertinents que lorsque les pesticides sont manipulés autrement que dans les applications normales des pesticides. Ceci inclut les rebuts résultant de la fabrication/de l'équipement, des déversements ou d'un mauvais usage des produits, et du stockage de grandes quantités de produits contenant des substances dangereuses ou extrêmement dangereuses.

**RÈGLEMENTS PROVINCIAUX:** Ce produit n'a déclenché aucun règlement provincial.

### International Regulations

**Numéro d'appel d'urgence:** (800) 682-5368  
**Numéro de révision:** 2

**N° de la fiche signalétique:** CAN-0375  
**Date de révision:** 08-19-2019



The Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer Sans objet

The Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants Sans objet

The Rotterdam Convention Sans objet

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

**Raison de lémission:** Ajouter un code de formulation. Le mineur édite partout pour la clarté.  
**N° de la fiche signalétique:** CAN-0375  
**NUMÉRO D'ENREGISTREMENT** 59639-151  
**EPA :**  
**Numéro d'homologation, Loi sur 28975**  
**les produits antiparasitaires:**  
**Numéro de révision:** 2  
**Date de révision:** 08-19-2019  
**Remplace la fiche émise le:** July 7, 2017  
**Personne responsable:** Valent U.S.A. LLC, Corporate EH&S, (925) 256-2803

Les informations fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont fournis de bonne foi et jugés exacts au moment de la préparation de la FDS. Toutefois, dans la mesure compatible avec la loi applicable, Valent Canada, Inc. et de ses filiales ou sociétés affiliées étendent aucune garantie, ne font aucune déclaration, et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations. En outre, dans la mesure compatible avec la loi applicable, ni Valent Canada, Inc. ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées représente ou garantit que cette information ou le produit peuvent être utilisées sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Sauf dans la mesure un usage particulier et de l'information spécifique, sont expressément mentionnées sur l'étiquette du produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la pertinence de cette information pour leur propre usage particulier de ce produit. Si nécessaire, contactez Valent Canada, Inc. pour confirmer que vous avez l'étiquette du produit le plus courant et le FDS.

La fiche de données de sécurité (FDS) sert à des fins différentes de celles et NE REMPLACE NI NE MODIFIE PMRA-APPROUVÉ (attachée et accompagnant le conteneur du produit). Cette FDS fournit des informations sur l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et personnes manipulant de grandes quantités de produit dans des activités généralement de l'utilisation de produits de santé importante, la sécurité et.

L'étiquette du produit fournit des informations spécifiquement pour l'utilisation du produit dans le cours normal. Utilisation, le stockage et l'élimination des pesticides sont réglementés par la PMRA sous l'autorité de la *Pest Control Products Act* grâce à l'étiquette du produit. Tous classification nécessaire de danger et l'utilisation de précaution appropriées, le stockage et informations sur l'élimination est présentée sur cette étiquette ou l'étiquetage accompagnant le pesticide ou à laquelle référence est faite sur l'étiquette. Il est une violation du droit fédéral d'utiliser un PMRA-produit pesticide homologué de toute manière incompatible avec son étiquetage.

2019 Valent Canada, Inc.